

**Procès-verbal du comité ANTES no 525
du Lundi 16 octobre 2023**

Prochaine séance, lundi 13 novembre aux Hauts-Geneveys à 9 heures

Présent-e-s : Caroline Pages, Hélène Rognon, Dominique Dey, Emmanuelle Calon, Brigitte Fornachon, Sylvie Fontana

Excusé-e-s : Patricia Jaquet, Annie Chognard, Jean-Pierre Oouvray

<u>Ordre du jour</u> :	1	Validation PV
	2	Admissions - démissions
	3	Soutien à la formation
	4	Comité : retour Capa'cités 2023, infographie, courrier CPPC
	5	Commissions ; retour
	6	Pétition : suite
	7	A reprendre

1. Validation PV no 524

PV accepté.

2. Admissions : RAS

Démissions : RAS

3. Soutien à la formation

Clarifications suite à une demande d'une membre de l'ANTES

- La somme allouée par l'ANTES est de 500.- par année civile et couvre les frais de formations suivies durant l'année. Si le solde maximal annuel (500.-) est atteint, il n'est pas possible de d'être remboursé-e avec le solde de l'année suivante (le soutien n'est valable que pour l'année de la formation)
- Il n'y a pas de rétroactions

4. Comité

- Retour Capa'cité 4/9 septembre 2023
 - Retours positifs : échanges (surtout avec les étudiant·e·s et/ou adultes en reconversion intéressé·e·s par les métiers du social), réseautage (HETS Fribourg, ANIAS), animation de la HETS Fribourg
 - Suite à des échanges entre Sylvie et la HETS Fribourg, il y aura une présentation de l'ANTES à la HETS Fribourg le 19 janvier et 22 février 2024. Le projet : faire une présentation commune avec le SSP (présentation association – syndicat). Sylvie et Brigitte regarderont pour le contenu. Il faudra encore définir qui va à la HETS Fribourg (Sylvie, Annie et Emmanuelle sont disponibles).
- Infographie : en cours
- Réponse de la CPPC au courrier envoyé par l'ANTES pour une clarification de la CCT-ES quant à l'exercice d'un mandat syndical ou équivalent, notamment pour la reconnaissance des heures (actuellement, interprétations différentes selon les hiérarchies quant aux heures reconnues)

- A chacun·e d'interpeller sa hiérarchie pour demander une reconnaissance d'heures pour l'exercice d'un tel mandat, avec possibilité de recours selon la politique établie dans son institution. Si aucun résultat, il faudra alors interpeller la CPPC.
- Pour rappel, la partie employée doit être représentée dans les différentes commissions (COMFAIT, CPPC, CPCN...). Les employé·e·s doivent donc avoir les moyens de se rendre auxdites commissions.

5. Commissions

- **Commission Formation ;** Mille merci à Luana, Jean-Pierre et Patricia pour leur travail
 - Le flyer pour *la formation PECS* (22-23 janvier 2024) avec bulletin d'inscription va être transmis tout prochainement. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre. Priorité donnée aux membres de l'ANTES, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
 - Les informations suivront quant au *module 1, Formation IGB (Institut Gregory Bateson) Palo Alto*.
- **Commission CPCN :**
 - Invitation de la CPCN à la rencontre annuelle (14 novembre 2023) entre les représentants des associations d'assurés, les représentants des employeurs, le Bureau du Conseil d'administration et la Direction de la Caisse
Dominique et Annie vont s'inscrire.
 - Dominique représente l'ANTES à la CPCN depuis mai 2021 (mille mercis à elle). En mai 2024, quelqu'un·e devra à nouveau signer pour 3 ans. Dominique veut bien laisser sa place (elle sera une jeune retraitée).
- **Commission CPPC :** une séance est prévue la semaine prochaine.
Retrait de l'ORTRA quant au plan de formation pour la reconnaissance ES-HES (suppression de la retenue salariale), suite à l'annonce d'une future passerelle ES-HES.
- **Commission Tripartite Romande :**
AG Commission Tripartite Romande le lundi 4 décembre à Lausanne.
Annie s'y rendra, normalement en compagnie d'Emmanuelle qui la remplacera après son départ (2025)
Thème "La pénurie, aujourd'hui et demain"
- **Commission Faïtière, COMFAIT :** séance ce jeudi 19 octobre.
 - Discussions quant à la modification du plan de formation pour la reconnaissance ES-HES (suppression de la retenue salariale), suite à l'annonce d'une future passerelle ES-HES.
 - Modifications de l'avenant de la CCTE-ES suite au départ de certaines institutions de l'ANMEA. Le nouvel avenant sera soumis au vote.

6. Pétition pour une véritable reconnaissance des métiers du social

Une mobilisation neuchâteloise est prévue le mardi 7 novembre « Hausse des salaires et renforcement du pouvoir d'achat dans le secteur public et parapublic ». A suivre

7. A reprendre

Défraiements des membres participant aux commissions. Ce point sera repris à la prochaine séance.
Rappel des commissions à examiner : Commission Formation, Commission PSDMD, Commission Tripartite Romande, mise à jour Site ANTES, Pvs séances comité ou externes.
Dates des séances comité 2024

Pour le comité : Caroline Pages